

Le Département des Hauts-de-Seine aménagement la RD991

Du boulevard National à la rue de la Croix

L'aménagement de la piste cyclable est également l'occasion de réorganiser les espaces dédiés aux différents modes de déplacement : bus, voiture, marche à pied...



Aménagement au droit de la rue des Goulvents

Points clés sur le secteur

Création

- Une piste cyclable de 2,50 m de large dans chaque sens ;
- Deux nouvelles traversées piétonnes (nouveau carrefour avec la rue Raymond-Poincaré) ;
- Des traversées vélo en parallèle des passages piétons ;
- Des sas vélo devant chaque feu tricolore.

Réaménagement

- Un trottoir large de 2,80 m à 3,25 m selon les tronçons ;
- Des places de stationnement voiture de chaque côté de l'avenue ;
- Mise aux normes d'accessibilité en vigueur des traversées piétonnes et arrêts de bus pour les personnes à mobilité réduite ;
- Une chaussée réduite à une file de circulation par sens.



Focus :

Place du Maréchal Foch

Les vélos traversent la place par le centre et roulent le long du trottoir tout en étant séparés de la circulation automobile. La continuité cyclable avec les voies communales est assurée par l'implantation d'une bande cyclable sur la partie sud de l'anneau et de pictogrammes vélo sur la partie nord.



Aménagement Place du Maréchal Foch

